

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA NOUVELLE STRATÉGIE POUR LA PROTECTION DES SOLS

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

Les sols constituent la couche supérieure de la surface terrestre dans laquelle poussent les plantes. Ils sont constitués d'organismes vivants, de matière organique, ainsi que d'eau, d'air et de particules minérales. **Les sols sont un milieu vivant, complexe et changeant, essentiel à la vie sur Terre.** Ils sont une ressource non renouvelable, en ce sens que leur dégradation peut être rapide, tandis que leurs processus de formation et de régénération sont extrêmement lents. **Les sols sont un écosystème essentiel**, abritant une grande biodiversité, qui fournit de précieux services tels que l'apport de nourriture, d'énergie et de matières premières, la séquestration du carbone, la régulation et la purification de l'eau, la régulation des sécheresses, des inondations, des nutriments et des organismes nuisibles, ainsi que l'offre d'espaces de loisir. Les sols sont donc essentiels pour faire face à certains des principaux défis sociétaux de notre époque: lutter contre le **changement climatique et la perte de biodiversité**, protéger la **santé humaine** et garantir la **sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire**.

La terre est l'espace dont nous avons besoin pour vivre, mais c'est aussi un espace naturel, culturel, économique et récréatif. Recouvrir les sols de bâtiments, de constructions et de couches de matière artificielle totalement ou partiellement imperméables (imperméabilisation des sols) ne profite qu'à l'individu, à la communauté ou à l'entreprise occupant ces terres, mais c'est la société tout entière qui subit les conséquences néfastes de ces pratiques: disparition de précieuses terres agricoles remplacées par des constructions, imperméabilisation des sols et destruction de la plupart des fonctions écologiques des sols.

Les sols se dégradent considérablement à l'échelle européenne et mondiale, comme en témoignent le [rapport 2020 sur l'état de l'environnement](#) de l'Agence européenne pour l'environnement, le [rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées](#) et le [rapport d'évaluation sur la dégradation et la restauration des terres de l'IPBES](#). L'érosion, la perte de matière organique, le tassement, la contamination, l'imperméabilisation et la salinisation des sols, les glissements de terrain et la désertification ont des effets néfastes sur la santé humaine, sur les écosystèmes naturels et sur le climat, ainsi que sur notre économie. La dégradation des terres et des sols a également des effets transfrontières tels que les émissions de CO₂ provenant du carbone organique du sol et la perte de biodiversité. Elle compromet la sécurité alimentaire dans l'UE en réduisant la production de denrées alimentaires destinées au marché intérieur et nuit à la qualité de l'eau par-delà les frontières en raison des contaminants présents dans les sédiments des bassins hydrographiques. Enfin, la présence de contaminants dans le sol soulève des préoccupations relatives à la sécurité sanitaire des aliments. La mauvaise gestion des terres, notamment la déforestation, le surpâturage, les pratiques agricoles et forestières non durables, les activités de construction et l'imperméabilisation des sols, ainsi que la pollution due aux émissions industrielles, aux dépôts atmosphériques ou aux contaminants présents dans les engrais ou dans les boues d'épuration

épanchés sur les sols comptent parmi les principales causes de cette situation.

Tous les principaux facteurs de perte de biodiversité (la modification de l'utilisation des terres et de la mer, la surexploitation, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes) peuvent être mis en relation, d'une manière ou d'une autre, avec la santé de nos terres et de nos sols. L'adoption en 2021 d'une nouvelle stratégie pour la protection des sols, qui révisera la [stratégie thématique pour la protection des sols adoptée en 2006](#), a été annoncée dans la [stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030](#). L'objectif sera de traiter d'une manière globale les questions liées aux sols et aux terres. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 a mis en évidence la nécessité de progresser considérablement, notamment pour préserver la fertilité des sols, réduire l'érosion et l'imperméabilisation des sols, augmenter leur teneur en matière organique, recenser les sites contaminés et les assainir, restaurer les sols dégradés, définir les conditions de leur bon état écologique, fixer des objectifs de restauration et améliorer la surveillance.

Toutefois, dans ces domaines, l'Union européenne ne part pas de zéro. La nouvelle stratégie pour la protection des sols s'appuiera sur les [activités existantes](#), qu'elle intensifiera, dans le but de prévenir la dégradation des sols et des terres, et de restaurer la santé des sols.

Indications sur le questionnaire

Cette consultation publique vise à recueillir les avis des citoyens de l'UE, y compris des parties prenantes et des experts, sur les éléments à prendre en considération dans la stratégie pour la protection des sols qui sera prochainement adoptée. Les résultats de la consultation serviront également de base à diverses initiatives en préparation par les services de la Commission concernant la protection des sols, par exemple la fixation d'objectifs juridiquement contraignants de restauration de la nature dans l'Union ou encore les considérations relatives à la protection des sols figurant dans le [plan d'action «zéro pollution»](#).

L'objectif est de permettre à toutes les parties prenantes concernées par la protection et par la restauration des sols et des terres d'exprimer leur point de vue sur le problème de la dégradation des sols et des terres, ainsi que sur la manière dont l'UE peut faire face à ce phénomène.

Nous vous invitons à répondre aux questions ci-dessous, quel que soit votre niveau de connaissances dans ce domaine.

Le temps nécessaire pour répondre au questionnaire est estimé à 25 minutes.

Les thèmes abordés sont les suivants:

- 1. Importance des sols et des terres**
- 2. Causes de la dégradation des sols et des terres**
- 3. Moyens d'action efficaces pour lutter contre la dégradation des sols et des terres**
- 4. Remarques finales** (si vous souhaitez formuler des observations spécifiques ou charger un document que vous jugez pertinent pour mieux expliquer votre point de vue).

Toutes les réponses à cette consultation feront l'objet d'une évaluation dont les résultats globaux seront pris en considération lors de l'élaboration de la nouvelle stratégie pour la protection des sols. Une synthèse

des résultats de la consultation sera aussi publiée séparément.

Nous vous remercions de votre participation à cette consultation.

Informations vous concernant

* Langue de votre contribution

- Allemand
- Anglais
- Bulgare
- Croate
- Danois
- Espagnol
- Estonien
- Finnois
- Français
- Grec
- Hongrois
- Irlandais
- Italien
- Letton
- Lituanien
- Maltais
- Néerlandais
- Polonais
- Portugais
- Roumain
- Slovaque
- Slovène
- Suédois
- Tchèque

* Vous répondez en tant que

- Établissement universitaire / institut de recherche
- Organisation sectorielle
- Société / organisation d'entreprises

- Organisation de défense des consommateurs
- Citoyen de l'Union européenne
- Organisation de protection de l'environnement
- Ressortissant d'un pays tiers
- Organisation non gouvernementale (ONG)
- Autorité publique
- Organisation syndicale
- Autre

* Prénom

* Nom

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

* Portée

- Internationale
- Locale
- Nationale
- Régionale

* Niveau de gouvernance

- Autorité locale
- Agence locale

* Niveau de gouvernance

- Parlement
- Autorité
- Agence

* Veuillez indiquer votre secteur d'activité

- Agriculture
- Agro-industrie (intrants chimiques, semence, machines)

- Biotechnologies
- Construction, aménagement du territoire et développement urbain
- Prévention des catastrophes
- Enseignement
- Énergie (électricité, gaz et eau)
- Environnement et protection de la nature
- Activités financières (banque, assurance, etc.)
- Industrie alimentaire/secteur des boissons
- Foresterie et chasse
- Santé et action sociale
- Industries extractives
- Assainissement des sols
- Tourisme/loisirs
- Gestion et recyclage des déchets
- Autre

Question permettant une réponse en texte libre

50 caractère(s) maximum

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

* Taille de l'organisation

- Micro (de 1 à 9 salariés)
- Petite (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne (de 50 à 249 salariés)
- Grande (250 salariés ou plus)

Numéro d'inscription au registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Veillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent volontairement les organisations souhaitant influencer sur le processus de décision de l'UE.

* Pays d'origine

Indiquez votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- Afghanistan
- Afrique du Sud
- Albanie
- Algérie
- Allemagne
- Andorre
- Angola
- Anguilla
- Antarctique
- Antigua-et-Barbuda
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Aruba
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Estonie
- Eswatini
- État de la Cité du Vatican
- États-Unis
- Éthiopie
- Fidji
- Finlande
- France
- Gabon
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Gibraltar
- Grèce
- Grenade
- Groenland
- Guadeloupe
- Kirghizstan
- Kiribati
- Kosovo
- Koweït
- Laos
- La Réunion
- Lesotho
- Lettonie
- Liban
- Liberia
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macao
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- République démocratique du Congo
- République dominicaine
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Rwanda
- Sahara occidental
- Saint-Barthélemy
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Samoa
- Samoa américaines

- Bahamas
- Bahreïn
- Bangladesh
- Barbade
- Belgique
- Belize
- Bénin
- Bermudes
- Bhoutan
- Biélorussie
- Bolivie
- Bonaire, Saint-Eustache et Saba
- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunei
- Bulgarie
- Burkina
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Guam
- Guatemala
- Guernesey
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Guyana
- Guyane française
- Haïti
- Honduras
- Hong Kong
- Hongrie
- Île Bouvet
- Île Christmas
- Île de Man
- Île Norfolk
- Îles Åland
- Îles Caïmans
- Îles Cocos
- Îles Cook
- Îles Falkland
- Îles Féroé
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Martinique
- Maurice
- Mauritanie
- Mayotte
- Mexique
- Micronésie
- Moldavie
- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Montserrat
- Mozambique
- Myanmar /Birmanie
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Sint-Maarten
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Svalbard et Jan Mayen
- Syrie
- Tadjikistan
- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Tchéquie

- Chili
- Chine
- Chypre
- Clipperton
- Colombie
- Comores
- Congo
- Corée du Nord
- Corée du Sud
- Costa Rica
- Côte-d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Curaçao
- Danemark
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
- El Salvador
- Îles Heard et McDonald
- Îles Mariannes du Nord
- Îles Marshall
- Îles mineures éloignées des États-Unis
- Îles Pitcairn
- Îles Salomon
- Îles Turks-et-Caïcos
- Îles Vierges américaines
- Îles Vierges britanniques
- Inde
- Indonésie
- Iran
- Iraq
- Irlande
- Islande
- Israël
- Italie
- Jamaïque
- Japon
- Niger
- Nigeria
- Niue
- Norvège
- Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouganda
- Ouzbékistan
- Pakistan
- Palaos
- Panama
- Papouasie - Nouvelle-Guinée
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Polynésie française
- Terres australes et antarctiques françaises
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Territoires palestiniens
- Thaïlande
- Timor-Oriental
- Togo
- Tokélaou
- Tonga
- Trinité-et-Tobago
- Tunisie
- Turkménistan
- Turquie
- Tuvalu
- Ukraine
- Uruguay
- Vanuatu
- Venezuela
- Viêt Nam
- Wallis-et-Futuna

- | | | | |
|---|----------------------------------|---|--------------------------------|
| <input type="radio"/> Émirats arabes unis | <input type="radio"/> Jersey | <input type="radio"/> Porto Rico | <input type="radio"/> Yémen |
| <input type="radio"/> Équateur | <input type="radio"/> Jordanie | <input type="radio"/> Portugal | <input type="radio"/> Zambie |
| <input type="radio"/> Érythrée | <input type="radio"/> Kazakhstan | <input type="radio"/> Qatar | <input type="radio"/> Zimbabwe |
| <input type="radio"/> Espagne | <input type="radio"/> Kenya | <input type="radio"/> République centrafricaine | |

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir d'autoriser la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, le type de répondant (par exemple, «association d'entreprises», «association de consommateurs», «citoyen de l'Union»), le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours publiés. Votre adresse électronique ne sera jamais publiée.** Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Options en matière de protection de la vie privée par défaut en fonction du type de répondant sélectionné.

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

Mode anonyme

Le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite.

Mode public

Votre nom, le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés.

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

Mode anonyme

Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.

Mode public

Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#).

I. Importance des sols et des terres

Les terres et les sols constituent le principal socle permettant d'assurer la subsistance et le bien-être des humains. L'utilisation anthropique des terres a ainsi une incidence directe sur plus de 70 % de la surface de la planète non recouverte de glace. **Les terres d'Europe comptent d'ailleurs parmi les zones géographiques les plus intensivement utilisées au monde:** c'est en Europe que la proportion de terres consacrées à l'établissement humain, aux systèmes de production (en particulier à l'agriculture et à la foresterie) et aux infrastructures est la plus élevée (jusqu'à 80 %). La santé humaine est tributaire des sols: ceux-ci permettent en effet d'obtenir 95 % des denrées alimentaires que nous consommons et purifient l'eau que nous buvons. Les sols peuvent toutefois être contaminés par des métaux lourds ou par des substances chimiques, qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine et sur les écosystèmes.

1. Dans quelle mesure vous estimez-vous informé(e) en ce qui concerne la qualité des sols au niveau local, régional, national, européen ou mondial?

	bien informé (e)	informé(e) dans une certaine mesure	mal informé (e)	pas informé (e) du tout	je ne sais pas /sans opinion
* Niveau local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Niveau régional	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Niveau national	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Niveau européen	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Niveau mondial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Selon vous, quels services écosystémiques rendus par les sols sont les plus importants?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* Fourniture d'aliments nutritifs et sains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fourniture de fourrage, de fibres, de bois, de biomasse et de sol en tant que matériau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Purification de l'eau et maintien de la bonne qualité de l'eau douce, y compris des nappes phréatiques et de l'eau potable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Adaptation au changement climatique et renforcement de la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les sécheresses et les inondations (par exemple, en retenant naturellement l'eau)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Hébergement de nombreux organismes et préservation d'habitats essentiels à la biodiversité (notamment les vers de terre, les coléoptères, les acariens, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Préservation de notre patrimoine culturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Offre de divers types de paysages et d'infrastructure pour les besoins de notre société et nos loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Séquestration du carbone après piégeage des gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Recyclage des nutriments, notamment l'azote, le phosphore et le soufre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 3. Quelle importance accordez-vous à la protection de la santé/la qualité des sols et à leur restauration au niveau de l'Union?

- Très important
- Important

- Ni important, ni sans importance
- Pas du tout important
- Je ne sais pas/sans opinion

* 4. Si vous êtes utilisateur de terres (si vous exercez régulièrement des activités en rapport avec la gestion des terres et des sols, par exemple des activités agricoles ou forestières), dans quelle mesure vos activités et choix de gestion sont-ils influencés par des considérations relatives à la santé et à la qualité des sols?

- Dans une large mesure
- En partie
- Dans une faible mesure
- Pas du tout
- Je ne sais pas/sans opinion

II. Causes de la dégradation des sols et des terres





















5. Les sols sont fragiles. Ils mettent des centaines d'années à se former et peuvent être dégradés en quelques heures seulement. Parmi les propositions suivantes, quelles sont, selon vous, les activités humaines contribuant le plus à la dégradation des sols et des terres?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* Les pratiques agricoles et forestières non durables (par exemple la surexploitation des sols et notamment les pratiques préjudiciables de gestion des sols, la monoculture et l'élevage intensif)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La contamination diffuse (due notamment à l'utilisation abusive de pesticides, à la pollution par les nutriments provoquée par l'utilisation excessive d'engrais, aux microplastiques ou aux dépôts atmosphériques de polluants)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La contamination locale par les activités industrielles et les activités de gestion des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<p>* L'imperméabilisation des sols et l'artificialisation des terres pour la construction d'infrastructures (notamment de logements, de bâtiments à usage industriel ou commercial, de routes et autoroutes, de parkings, d'aéroports, etc.)</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>* D'autres changements d'affectation des terres, notamment la conversion en terres arables de prairies naturelles, de zones humides/tourbières et de forêts</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Parmi les propositions suivantes, quels sont, selon vous, les processus de dégradation des sols et des terres les plus préoccupants observés dans votre pays ?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* La perte de matière organique du sol (notamment la diminution des réserves de carbone due à l'érosion, au drainage des zones humides et à l'extraction de tourbe)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La pollution des sols (notamment l'accumulation de métaux lourds et d'autres polluants chimiques résultant des activités industrielles, de l'élimination des déchets et de la gestion non durable des terres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'érosion des sols (c'est-à-dire l'élimination, par l'eau ou par le vent, de la couche arable, la plus fertile)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<p>* L'artificialisation des terres et l'imperméabilisation des sols (c'est-à-dire le recouvrement de la surface des sols par des matériaux tels que le béton et l'asphalte lors de la construction de bâtiments, de routes, de parkings, ainsi que d'autres types d'espaces publics et privés)</p>					
<p>* Le tassement du sol (lié au passage de machines lourdes qui compactent les sols et empêchent l'air et l'eau de s'y infiltrer/de s'y accumuler)</p>					
<p>* La désertification (c'est-à-dire la dégradation des terres dans des zones arides, où des processus naturels ou des activités humaines provoquent un assèchement progressif des zones fertiles, responsable de la perte de capacité des terres à héberger des organismes vivants)</p>					
<p>* La salinisation et la sodification des sols (c'est-à-dire l'accumulation de sels dans les sols, qui a une incidence sur le métabolisme des organismes présents dans les sols et sur la fertilité des sols)</p>					

<p>* L'acidification (c'est-à-dire la diminution progressive du pH du sol au fil du temps)</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>* La perte de biodiversité des sols (résultant des processus évoqués ci-dessus ou d'autres facteurs anthropiques, notamment la rotation simplifiée, la monoculture, l'application intensive de pesticides et d'engrais, ainsi que la fragmentation des habitats)</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>* La perte de la capacité à résister aux inondations et aux glissements de terrain (par exemple en raison de l'érosion, des phénomènes météorologiques extrêmes ou de la gestion non durable des terres, notamment l'imperméabilisation excessive, le tassement et le drainage des sols)</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

III. Moyens d'action efficaces pour lutter contre la dégradation des sols et des terres

7. Selon vous, les efforts déployés pour s'attaquer aux causes de la dégradation des sols et des terres sont-ils suffisants?

	suffisants	insuffisants	pas du tout suffisants	je ne sais pas/sans opinion
* Dans votre région	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Dans votre pays	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Au niveau de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Au niveau mondial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7a. Si vous estimez que les efforts déployés ne sont pas suffisants, quels éléments parmi les propositions suivantes devraient, selon vous, être mieux pris en charge au niveau de l'UE?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* Les pratiques agricoles et forestières non durables (par exemple la surexploitation des sols et notamment les pratiques préjudiciables de gestion des sols, la monoculture et l'élevage intensif)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La contamination diffuse (due notamment à l'utilisation abusive de pesticides, à la pollution par les nutriments provoquée par l'utilisation excessive d'engrais, aux microplastiques ou aux dépôts atmosphériques de polluants)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La contamination locale par les activités industrielles et les activités de gestion des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<p>* L'imperméabilisation des sols et l'artificialisation des terres pour la construction d'infrastructures (notamment de logements, de bâtiments à usage industriel ou commercial, de routes et autoroutes, de parkings, d'aéroports, etc.)</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>* D'autres changements d'affectation des terres, notamment la conversion en terres arables de prairies naturelles, de zones humides/tourbières et de forêts</p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

8. La [mission dans le domaine de la santé des sols et de l'alimentation](#) (l'une des missions prévues dans le cadre du programme de recherche Horizon Europe de l'Union européenne) a proposé les huit indicateurs ci-dessous pour évaluer l'état actuel du sol et en suivre l'évolution:

1. Présence de polluants, d'un excès de nutriments et de sels dans les sols
2. Stock de carbone organique du sol
3. Structure des sols, notamment densité apparente du sol, niveau d'imperméabilisation et d'érosion des sols
4. Biodiversité des sols
5. Acidité (pH) et nutriments des sols
6. Couverture végétale
7. Hétérogénéité du paysage
8. Couverture forestière

* Pensez-vous que cet ensemble de critères est adapté pour évaluer la qualité des sols?

- Oui, c'est un ensemble complet de critères
- L'ensemble de critères est adapté mais n'est pas complet. Il faudrait selon moi ajouter d'autres critères
- Non, cette liste n'est pas adaptée

Veillez préciser les indicateurs non pertinents:

200 caractère(s) maximum

Veillez préciser quels indicateurs vous ajouteriez:






200 caractère(s) maximum

9. Que pensez-vous de la possibilité d'envisager les actions suivantes dans le contexte du nouveau cadre d'action de l'UE pour la protection des sols?

	essentiel	important mais non essentiel	ne devrait pas nécessairement être mis en œuvre au niveau de l'UE	non nécessaire	je ne sais pas /sans opinion
* Définir, au niveau de l'Union, les critères à remplir pour que la santé des sols puisse être qualifiée de «bonne»	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Définir une méthode d'évaluation européenne permettant de suivre les progrès accomplis pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030 (dans le cadre de l' objectif de développement durable n° 15 des Nations unies)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Améliorer la surveillance des propriétés des sols au niveau national et au niveau de l'Union	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Élaborer des lignes directrices pour la gestion durable des sols, y compris pour l'utilisation sûre, durable et circulaire des terres excavées dans l'Union	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Fixer des objectifs contraignants de restauration des sols dégradés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Encourager les États membres à dresser un inventaire des sites contaminés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Encourager les États membres à assainir les sites contaminés recensés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Renforcer la recherche et l'état des connaissances sur la santé des sols et sur les mesures permettant de la préserver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Sensibiliser davantage l'opinion publique (notamment par l'intermédiaire des écoles et au moyen de labels de durabilité des sols) pour faire prendre conscience de l'importance de la santé des sols et mieux faire connaître les actions visant à la préserver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<p>* Encourager les initiatives visant à réduire l'imperméabilisation des sols dans l'Union et à parvenir à éviter toute augmentation nette de la superficie des terres occupées d'ici à 2050 (objectif défini dans la feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources)</p>	●	●	●	●	●
<p>* Continuer à aider les exploitants agricoles et forestiers et les autres utilisateurs de terres à adopter des pratiques durables de gestion des sols, dans le cadre de la politique agricole commune de l'UE et par l'intermédiaire des services de conseil agricole</p>	●	●	●	●	●
<p>* Continuer à aider les exploitants agricoles et forestiers et les autres utilisateurs de terres à intensifier le stockage du carbone dans les sols, au moyen de financements spécifiques</p>	●	●	●	●	●

<p>* Renforcer le rôle de premier plan de l'Union européenne dans les enceintes internationales pour les questions relatives aux sols et aux terres, notamment par le dialogue sur les politiques et par l'assistance technique apportée aux pays partenaires</p>					
---	---	---	---	---	---

10. Comment l'UE peut-elle mieux aider les exploitants agricoles et forestiers et les autres utilisateurs de terres à adopter des pratiques durables de gestion des sols?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* En établissant un cadre juridique clair	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En mettant en place des incitations financières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En améliorant la formation et les conseils fournis dans le domaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En organisant des échanges de bonnes pratiques entre les secteurs (par exemple, l'agriculture, l'environnement, le climat, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En garantissant des conditions de concurrence équitables au sein de l'Union (par exemple des règles identiques pour tous concernant les sols)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En mettant au point un système de certification	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11. Comment l'UE peut-elle accroître la part des financements existants (provenant de la politique agricole commune, des fonds régionaux, des fonds de recherche, notamment du programme Horizon Europe ou du programme LIFE) effectivement utilisée pour la protection et la restauration des sols dans l'Union?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* En diffusant mieux les informations sur les possibilités de financement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En réduisant les contraintes administratives liées aux demandes de financement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* En fournissant une assistance à la mise en œuvre des projets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En encourageant les projets de jumelage ou l'échange de bonnes pratiques entre bénéficiaires en ce qui concerne les initiatives de protection et de restauration des sols	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En dégageant des possibilités de financement pour la recherche et l'innovation sur les sols	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12. Comment l'UE peut-elle orienter l'action mondiale concernant la protection et la restauration des sols et des terres?

	très important	moyennement important	peu important	pas du tout important	je ne sais pas /sans opinion
* En intégrant la gestion durable des sols et des terres dans ses relations bilatérales et multilatérales, ainsi que dans ses relations avec d'autres organisations (FAO , PNUE , OCDE , OMS , etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En intensifiant la coopération et le soutien au partenariat mondial sur les sols, au partenariat européen sur les sols ou à d'autres initiatives volontaires, notamment l'initiative «4 pour 1000»	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En cherchant à mieux intégrer la question des sols dans les conventions de Rio (CCNUCC , CDB , CNULD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En encourageant la gestion durable des sols et des terres dans le cadre des politiques commerciales et de la diplomatie liée au pacte vert	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* En accroissant le soutien financier et l'aide au développement destinés aux projets internationaux de protection et de restauration des sols et des terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* En s'efforçant de prendre de nouveaux engagements internationaux et de passer de nouvelles conventions concernant les sols et les terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

IV. Remarques finales

Si vous souhaitez apporter une contribution spécifique succincte entrant dans le cadre du présent questionnaire, vous pouvez le faire ici.

1000 caractère(s) maximum

Vous pouvez également compléter votre contribution en chargeant un court document séparé.

(La taille de fichier maximale est de 1 Mo)

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Veillez noter que le document que vous chargerez sera publié en même temps que vos réponses au questionnaire, qui constituent la contribution essentielle à cette consultation publique. Ce document est facultatif et servira de référence complémentaire pour mieux comprendre votre contribution.